

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 275

Buchbesprechung: Le fédéralisme et Alexandre Marc [Centre de recherches européennes]

Autor: Pochon, Charles-F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les deux Jacques sondés

M. Chaban-Delmas a menacé de recourir au Conseil constitutionnel contre les élections, manipulées, dit-il, par les sondages que publient les instituts spécialisés. Il ne les a pas accusés expressément d'être à la solde de ses adversaires, mais a vivement reproché à son frère ennemi UDR Chirac, à l'Intérieur à l'époque, (encore un Jacques) d'avoir intentionnellement laissé filtrer les premières enquêtes de la police le donnant perdant contre M. Giscard d'Estaing. Loyal (?) tennisman, Jacques Chaban s'est finalement incliné devant la décision de l'arbitre Françaises-Français.

L'indépendance des sondages électoraux est une condition essentielle du jeu démocratique. Peu dangereuses dans le système de la représentation proportionnelle, ces enquêtes antérieures à un scrutin présentent un péril mortel dans un référendum fondamental ou encore lors de l'élection d'un « monarque républicain », comme un célèbre politologue appelle les chefs des régimes présidentiels de cette fin de siècle. Habilement trituées, elles rejoignent dans leur effet et leur immoralité les campagnes de calomnie ou les coups de mains à la Watergate. Il ne faut pas confirmer l'opinion d'Aristote que la démocratie conduit à la tyrannie. Et il semble urgent de réglementer sévèrement cet envahissement de la politique par la publicité commerciale. Même notre pays n'est plus à l'abri, puisqu'il y a belle lurette que les campagnes référendaires sont financées par les plus puissants. Rappelons-nous Ems.

A ce sujet, les sondages des journaux indiquent les dix premiers succès en librairie, chaque semaine, suscitent aussi quelque perplexité. Le public a-t-il vraiment si mauvais goût? Comment M. Chessex, qui nous a donné « Portrait des Vaudois » ou « La Confession du pasteur Burg », de bonne plume, a-t-il pu arriver occasionnellement en tête du classement pour son Goncourt de commande, « L'Ogre » édenté? Serait-ce que, selon un usage répandu, les courtiers en librairie auraient acheté eux-mêmes, ici trente exemplaires,

là dix, ailleurs quinze, du livre pour lequel ils cherchaient à obtenir la Coupe de la meilleure vente de la semaine? L'Ogre a pu arborer la banderolle glorieuse « 300 000 ». Mais l'opération n'a pas été totalement payante puisque, malgré l'imagination coutumière, l'éditeur n'a pu ensuite dépasser le 310 000. Jacques Chessex, pugiliste notoire, renoncera-t-il sportivement à exploiter sa fortune passagère en droits d'auteur (interview du « Femina », agape du Conseil d'Etat, gloriole auprès des petites gymnasiennes avides d'être citées pour leurs jeunes copulations dans un prochain best-seller), et dévoilera-t-il les circonstances galantes de son couronnement? Il préférera sans doute, à son habitude, casser la figure au rédacteur qui souffrant de la crampe de l'écrivain à la suite de cette note, sera inoffensif au plat.

De toute façon, c'est le lecteur ou l'électeur qui est le jaque.

P. A.

NOTES DE LECTURE

Une génération passionnée

L'expression est de Denis de Rougemont et nous disposons d'un livre pour mieux la connaître. Il s'agit du recueil collectif « Le fédéralisme et Alexandre Marc » (Centre de recherches européennes, Lausanne 1974) et plus particulièrement les articles de Robert Aron: Un précurseur: Arnaud Dandieu (1897-1933), et de Denis de Rougemont: Alexandre Marc et l'invention du personnalisme.

On sait qu'Emmanuel Mounier est le théoricien le plus connu du personnalisme; on ignore souvent l'existence du mouvement de l'Ordre nouveau, et rares sont ceux qui ont lu « La révolution nécessaire » d'Arnaud Dandieu et Robert Aron. Y a-t-il eu dix lecteurs de ce livre en Suisse? Je l'ignore, mais je sais que ceux qui l'ont lu ne l'ont pas oublié et se réfèrent encore à certaines propositions dont l'actualité a grandi avec le temps, par

exemple celle qui veut que « le travail qui doit rester indifférencié et automatique pour être plus productif, sera l'apanage du service social temporaire ». Et cette recherche d'un « communisme minimum » comme base d'un système souple et sans classe.

Les deux articles que nous citons font revivre cette époque de création intellectuelle dont nous retrouvons des traces dans les mouvements fédéralistes européens et dans diverses formules de politique sociale. Il y avait « Esprit », que l'on doit citer en premier lieu, il y avait aussi « Plans » et d'autres revues et groupements qui contribuaient à former une génération. Elle a vieilli et se penche sur son passé. Alexandre Marc est aussi un homme de cette génération. Son « Jeune Europe » de 1933, son « Avènement de la France ouvrière », paru à Porrentruy, Aux Portes de France (en 1945) avaient déjà attiré l'attention de ceux qui désiraient trouver une voie qui, au delà du désordre établi et de la paix des cimetières, soit à la fois personnaliste et communautaire.

Robert Aron a succédé à Georges Izard à l'Académie française, Denis de Rougemont continue de nous avertir, mais il est bon d'avoir un livre comme celui qui vient de paraître pour nous aider à découvrir l'héritage des années 30.

C.F.P.

Droit foncier: le sprint des comités d'initiative est lancé

A la mi-mai, une conférence de presse annonçait la fondation d'une « Société suisse pour un nouveau droit foncier » qui étudiera les moyens de transformer le droit de propriété du sol par un droit d'utilisation pour éliminer les profits excessifs des propriétaires fonciers lorsqu'ils vendent leurs biens. A l'origine de la société, le Parti socialiste libéral, successeur du Mouvement de l'éco-